

Extrait du Paroisses d'Erquy et de Pléneuf

<http://erquy-pleneuf.catholique.fr/spip.php?article1242>

Les douze clés de la réforme de la Curie

- Actualités - Réflexions sur l'actualité -



Date de mise en ligne : mardi 17 janvier 2017

Copyright © Paroisses d'Erquy et de Pléneuf - Tous droits réservés

Dans son traditionnel discours à la Curie, hier (22 décembre 2016) au Vatican, le pape François a énoncé les douze critères qui guident la réforme engagée depuis le début de son pontificat.

En offrant hier aux responsables de la Curie romaine, en guise de cadeau de Noël, L'Art de guérir les maladies de l'âme, traduction du livre du cinquième supérieur général des jésuites, Claudio Acquaviva (1543-1615), le pape François a fait plus qu'un clin d'oeil. Il a placé le discours qu'il venait de prononcer dans la lignée des deux précédents qui avaient tant ébranlé ceux qui travaillent au Saint-Siège.

En 2014, il avait évoqué les quinze maladies qui rongent la Curie. L'année suivante, il avait essayé de passer un peu de baume sur les plaies en proposant vingt-quatre vertus, remèdes pour ces maladies de l'âme.

En énonçant hier douze critères qui doivent guider la réforme de la Curie, il donne donc à son administration le point de mire vers lequel il veut l'emmener, selon une progression tout ignatienne : « Réformer ce qui a été déformé, conformer ce qui a été réformé, confirmer ce qui a été conformé, transformer ce qui a été confirmé. »

« Il ne fait pas de doute que, dans la Curie, la signification de la réforme peut être double, a-t-il expliqué. Avant tout, la rendre conforme à la Bonne Nouvelle » et la « conformer aux signes de notre temps ». « Il était nécessaire de parler de maladies et des traitements, car chaque opération, pour réussir, doit être précédée d'un diagnostic approfondi, par une analyse précise, et doit être accompagnée et suivie par des prescriptions précises », a-t-il ajouté.

Le pape a bien conscience des peurs, des doutes et, même, des résistances à l'oeuvre au sein de la Curie. Mais il ne les rejette pas. Au contraire, il reconnaît même qu'elles peuvent souvent cacher « la bonne volonté et le dialogue sincère ». « L'absence de réaction est signe de mort », affirme-t-il, se félicitant des « bonnes résistances ».

« La Curie n'étant pas un système immobile, la réforme est avant tout le signe de la vivacité de l'Église en chemin, en pèlerinage, et de l'Église vivante et, pour cela - parce que vivante -, toujours en réforme. En réforme parce que vivante », a insisté le pape pour qui la réforme n'est pas « un lifting », « un maquillage pour embellir le vieux corps curial » ou « une opération de chirurgie plastique pour enlever les rides ».

Ce n'est pas avec des « hommes nouveaux » que François veut mener sa réforme mais avec des « hommes rénovés », prévient-il. « Chers frères et soeurs, ce ne sont pas les rides de l'Église qu'il faut craindre, mais les taches ! »

Conversion donc, selon les premiers critères qu'il énonce : conversion personnelle, pastorale - la Curie doit être une « communauté de service » - et missionnaire -, la Curie doit être portée par « un dynamisme évangéliste ». D'où un appel à la modernité et à la sobriété : l'organisation de la Curie doit être « conforme aux nécessités des temps », quitte à supprimer les bureaux qui « ne répondent plus qu'à des nécessités contingentes ».

Une Curie plus rationnelle, donc, mais aussi plus fonctionnelle où les dicastères, égaux et aux compétences clairement définies, doivent être capables de travailler dans un esprit de subsidiarité et de synodalité - entre eux, mais aussi en leur sein.

Enfin, le pape insiste sur la catholicité et le professionnalisme, avec un personnel venant « du monde entier », faisant largement appel aux laïcs, « spécialement dans les dicastères où ils peuvent être plus compétents que des clercs ou des consacrés ». Il souhaite aussi la fin définitive de la pratique de promouvoir des gens pour s'en débarrasser (promoveatur ut amoveatur), qu'il a qualifiée de « cancer ».

Enfin, à ceux qui estiment que la réforme patinerait, François rappelle les douze motu proprio, trois chirographes et trois nouveaux statuts déjà promulgués en trois ans, soulignant en même temps la nécessaire « gradualité » de la

Les douze clés de la réforme de la Curie

réforme. Elle est, explique-t-il, « *le fruit de l'indispensable discernement qui implique un processus historique, des temps d'analyse et des étapes, de la vérification, des corrections, des essais, des approbations ad experimentum* ».

Pas d'« *indécision* », affirme-t-il donc, « *mais la souplesse nécessaire pour parvenir à une véritable réforme* ».

Rome, Nicolas Senèze,
envoyé spécial permanent de La Croix

La Croix 23 12 2016

Voir <https://w2.vatican.va/content/francâ€>